

Subsides

Des voix: Bravo!

M. Lawrence: Après avoir entendu cet après-midi le député de St. Paul's, monsieur le Président, je suis bien tenté de l'inviter à passer de ce côté-ci et à s'entendre avec nous au sujet de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'attitude doucereuse du gouvernement à l'égard de toute la question de l'admission de l'OLP à titre d'observateur aux Nations Unies. En entendant les observations de l'ambitieux député de York-Centre, je suis également tenté de parler, pour continuer dans la même veine, de l'attitude indécise du ministre et du gouvernement aux Nations Unies, mais je pense que nous aurons d'autres occasions de discuter de l'Organisation de libération de la Palestine et des Nations Unies.

J'aimerais apporter ma contribution à l'ensemble des observations que mes honorables amis de ce côté-ci de la Chambre ont formulées cet après-midi au sujet des armes nucléaires en général et du rôle que le gouvernement a joué dans la prolifération des armes nucléaires que connaît le monde d'aujourd'hui. Je désire commencer mon intervention en faisant allusion à deux faits, séparés par un intervalle de 20 ans, qui sont survenus dans un pays très loin d'ici. Ces deux faits m'ont impressionné très fortement, comme beaucoup de Canadiens, j'en suis sûr. En 1945, le premier ministre Nehru de l'Inde, dans la tradition de son prédécesseur Gandhi, proposa de mettre un terme à tout essai de tout genre d'engin nucléaire. Le 18 mai 1974, il y a un an seulement, dans un endroit situé dans le désert du Rajasthan à l'est de New Delhi, le ministère indien de l'énergie atomique a fait exploser une bombe atomique—on ne peut l'appeler autrement—d'une puissance de 15 à 20 kilotonnes, soit environ la même puissance que la bombe qui explosa sur Hiroshima.

Quel rapport cela a-t-il avec le Canada, le ministère, le ministre ou même le gouvernement, à part dans son ensemble ce que je crois être l'horreur qu'éprouvent les Canadiens en général à l'endroit des armes nucléaires comme instruments de destruction massive? Quel rapport cela a-t-il avec nous? Cela a tout à fait rapport avec nous parce que le Canada a fourni les matériaux originaux, le financement initial, les connaissances de bases et la technologie fondamentale. Cette collaboration a inévitablement et inéluctablement abouti à l'essai nucléaire effectué par l'Inde dans ce désert, il y a un peu plus d'un an.

Je ne reproche pas au gouvernement, et je ne pense pas que les députés de ce côté-ci de la Chambre le fassent non plus, d'aider les autres pays à construire des centrales atomiques. Toutefois, je lui reproche non seulement d'avoir mal surveillé un danger et un potentiel connus mis entre les mains des pays possesseurs de centrales atomiques, mais aussi d'avoir fait croire à d'autres pays et aux Canadiens que l'on appliquait des mesures adéquates de sécurité et exercitait une surveillance suffisante pour empêcher la prolifération atomique.

Pour commencer, en 1956, le Canada a collaboré à la construction du réacteur expérimental Canado-Indien de Trombay (Inde). Ce n'est qu'un réacteur expérimental. Il ne produit pas d'énergie. Il pouvait toutefois produire environ 10 kilogrammes de plutonium convenant à la fabrication d'armes. Le Canada savait très bien que ce plutonium pouvait être traité à l'usine de plutonium située non loin de là, qui a été construite en 1964. Cette usine de plutonium en Inde pourrait en outre produire des barres de combustible avec un réacteur nucléaire. Au départ, l'Inde n'avait pas de réacteur nucléaire. Mais le 14 novembre 1963, le Canada signait avec ce pays un nouvel accord prévoyant l'installation d'un réacteur de 210 mégawatts

près du désert de Rajasthan. L'Inde dispose maintenant, dans une large mesure, de tous les éléments nécessaires à la fabrication d'une bombe atomique. L'accord de 1963 prévoyait l'inspection réciproque, soit de ce réacteur par le Canada, d'une part, et, chose étrange, du réacteur de Douglas Point en Ontario, au Canada, par l'Inde, même s'il va de soi que l'Inde n'a rien eu à voir avec la mise au point du réacteur de Douglas Point.

Ce n'est pas que je blâme forcément l'Inde de ce qui s'est produit, vu que le 16 octobre 1964 la Chine faisait exploser une bombe atomique. La réaction de l'Inde a été immédiate, ouverte, publique et prévisible. Avant la fin de 1964, le premier ministre Shastri, alors au pouvoir, réclamait une garantie, pour les pays non nucléaires, contre les attaques atomiques.

● (2020)

En mai 1965, aux Nations Unies, et en juillet 1965, à Genève, des représentants de l'Inde ont averti les puissances de la nécessité d'un désarmement véritable et ont laissé entendre même à ce moment-là que la solution pour l'Inde serait de fabriquer la bombe elle-même.

En avril 1967, le ministre des Affaires étrangères de l'Inde, M. Chagla, a déclaré ouvertement que si l'Inde ne devait pas faire sauter sa bombe, il lui faudrait, selon ses propres termes, «une garantie solide» de sa propre sécurité. Or jusqu'ici, l'Inde n'a évidemment pas reçu pareille garantie.

Et que devenait le Canada, pendant tout ce temps? Bien à l'abri, bien en sécurité et, je regrette de le dire, confortablement camouflé derrière le parapluie nucléaire des États-Unis, le Canada continuait de proclamer à grand bruit la nécessité d'adopter des mesures limitant la prolifération des armes nucléaires dans le monde. Le Canada était sans cesse averti par le Pakistan, par exemple, que les garanties obtenues de l'Inde ne valaient rien et que ses services d'inspection et de contrôle étaient, à toutes fins pratiques, inexistantes.

En octobre 1965, le Pakistan a déclaré précisément et ouvertement que l'Inde utilisait, accumulait le plutonium obtenu du réacteur de recherche canadien en vue de constituer un arsenal atomique un jour ou l'autre. Le général Burns, à titre de représentant du Canada, reçut un grand nombre d'autres avertissements et je suis convaincu que d'autres représentants du gouvernement canadien en ont également reçu. La seule réaction du gouvernement canadien fut d'essayer d'apaiser les craintes de tous les pays en déclarant que l'Inde avait donné au Canada l'assurance solennelle que le produit de ces réacteurs et l'énergie nucléaire qu'elle produirait en général seraient utilisées exclusivement à des fins pacifiques.

Ces avertissements ont dû réveiller le gouvernement et ont dû porter fruit parce qu'en 1971, lors de sa visite à la Nouvelle-Delhi, le premier ministre canadien a cherché à obtenir de l'Inde d'autres assurances à ce sujet, mais il ne les a jamais obtenues. Il était alors trop tard pour que l'Inde revienne en arrière. Mais il n'était pas trop tard pour que le Canada le fasse, monsieur le président. Pendant près de dix ans, le Canada a fourni les moyens, le matériel et les hommes qui ont permis directement à l'Inde de réaliser son explosion nucléaire dans le désert il y a treize mois. C'est là un abandon de nos devoirs et une démission que je trouve, quant à moi, dure à avaler. Malgré tous ses beaux discours et ses simagrées le gouvernement canadien a continué à fournir son aide pendant presque une décennie alors qu'il n'ignorait pas les agissements de l'Inde. Le gouvernement est aussi responsable